



# Énergie NB Power

## Communiqué

Le 3 août 2007

### **Énergie NB annonce la modification de sa demande tarifaire de 2007-2008 à la suite du règlement de son action contre PDVSA**

**Fredericton** – Énergie NB soumettra une demande tarifaire modifiée pour 2007-2008 à la suite du règlement de son action contre Petróleos de Venezuela S. A. (PDVSA).

Le conseil d'administration d'Énergie NB s'est réuni aujourd'hui et a demandé à la direction de soumettre une demande tarifaire modifiée pour 2007-2008 à la Commission de l'énergie et des services publics (CESP). Énergie NB soumettra une demande visant à réduire le tarif intérimaire approuvé par la CESP le 8 juin 2007 de 9,6 % à 7,1 % sur une base prospective. Il en résultera une réduction globale de 2,5 % de l'augmentation des tarifs de 2007-2008, qui se poursuivra pour la vie utile de la centrale de Coleson Cove.

«C'est un plaisir pour nous de transmettre aux clients les avantages du règlement de l'action en réduisant de 25 % l'augmentation demandée cette année», souligne David Hay, président-directeur général d'Énergie NB. «Nous avons hâte de collaborer avec la Commission de l'énergie et des services publics pour offrir ces économies aux citoyens du Nouveau-Brunswick.»

«Je suis très content de pouvoir dire que le règlement de l'action réduira de façon sensible le coût de l'électricité, à l'avantage de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick, de dire le ministre Jack Keir. Le résultat final, la réduction de la hausse de tarifs d'Énergie NB de 9,6 % à 7,1 %, sera extrêmement avantageux pour tous les clients. C'est une très bonne nouvelle pour tous les citoyens du Nouveau-Brunswick.»

Le règlement de l'action fournit aux clients des avantages équivalents à 29 millions de dollars pour la durée de la vie utile de la centrale de Coleson Cove. Énergie NB est contente d'avoir conclu un règlement satisfaisant pour toutes les parties et de voir la perspective de travailler avec les Vénézuéliens à l'avenir.

«C'était une question épineuse pour les citoyens du Nouveau-Brunswick, et je suis ravi du fait que, grâce au travail ardu de l'équipe de gestion d'Énergie NB, nous y avons mis fin de façon positive, de dire M. Hay. Depuis que le ministre Keir s'occupe de ce dossier, il collabore de près avec Énergie NB et a appuyé Énergie NB dans ses efforts de régler l'action dans les meilleurs intérêts des citoyens du Nouveau-Brunswick.»

La centrale de Coleson Cove est la plus grande centrale au Nouveau-Brunswick et fournit le tiers de l'énergie de la province en hiver. En 2005, Énergie NB a achevé la remise à neuf de la centrale, réduisant les émissions de SO<sub>2</sub> de 77 %, les émissions de NO<sub>x</sub> de 70 % et les émissions de particules de 75 %.

- 30 -

Personne-ressource des médias : Heather-Anne MacLean, (506) 458-6618, hemaclean@nbpower.com